

14 juin 1981-2011 : qu'est-ce qui a changé ?



Trente ans après la loi sur l'égalité entre hommes et femmes, des progrès ont été réalisés en Suisse. Paradoxe : la liste des inégalités s'allonge. Les explications de Carola Togni, spécialiste de politiques sociales qui manifestera le 14 juin.

Par **Carola Togni**, membre du Comité d'organisation des manifestations du 14 juin 2011 à la Haute Ecole de travail social et de la santé, EESP, Lausanne

Le 14 juin 1991, un demi-million de femmes avait participé à une grève historique en Suisse pour revendiquer une concrétisation de l'égalité après son inscription dans la Constitution fédérale dix ans plus tôt. Cette journée, comme d'autres mobilisations des femmes, a contribué à réaliser des avancées importantes : la dépénalisation de l'avortement, le congé maternité fédéral et une loi sur l'égalité adoptée en 1996. Mais ces changements restent largement insuffisants. La loi sur l'égalité n'a pas permis de supprimer les inégalités salariales – elles se sont au contraire creusées au cours de ces dernières années – ni de lutter efficacement contre le harcèlement sexuel. La Suisse a un congé maternité parmi les plus courts d'Europe et il n'existe aucun congé paternité ni parental. De plus, on assiste dernièrement à une nouvelle attaque contre le droit à l'avortement à travers une initiative qui demande de supprimer son remboursement par l'assurance de base.

De nouvelles raisons de manifester se mêlent aujourd'hui aux anciennes revendications qui sont toujours d'actualité. Ainsi, les femmes continuent à assumer la majorité du travail gratuit : ménage, éducation, soins aux enfants et aux proches. L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, un des objectifs des autorités fédérales, n'est pas seulement une péjoration des prestations sociales, mais également le signe de la non-reconnaissance de l'immense travail gratuit fourni par les femmes à côté du travail rémunéré. Les femmes en âge de retraite s'occupent souvent de petits-enfants, de proches malades et dépendants. De plus, l'augmentation de l'âge de la retraite représente une augmentation du temps de travail, alors que c'est au contraire une diminution générale du temps de travail qui serait nécessaire pour un réel partage des tâches familiales et une meilleure qualité de vie !

Le temps partiel, souvent « vendu » comme la solution miracle pour concilier vie privée et vie professionnelle n'a rien de miraculeux : il est souvent synonyme d'horaires flexibles et irréguliers qui ne facilitent pas le jonglage quotidien

entre travail domestique et salarié. Devenu un mode d'emploi pour une majorité de femmes, le temps partiel les pénalise au niveau du salaire, de la carrière et de la retraite. Les structures d'accueils pour les enfants restent insuffisantes et les professionnelles de ce secteur peinent à faire reconnaître leur travail et l'importance de la qualité de l'accueil. Bref, la liste est longue, sans oublier la défense des droits des femmes migrantes doublement discriminées en tant que femmes et étrangères !

Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore, une nouvelle mobilisation des femmes et des hommes sur leur lieu de travail (salarié ou pas) est lancée au niveau national.

La longue liste des inégalités

Des actions et manifestations sont prévues dans toute la Suisse [1]. Parmi les principales revendications de cette année 2011 :

- Un salaire égal pour un travail de valeur égale, ainsi qu'un salaire minimum.
- Une réduction générale du temps de travail salarié et une répartition égale du travail rémunéré et du travail non-rémunéré entre femmes et hommes.
- Une place d'accueil préscolaire et parascolaire de qualité pour chaque enfant.
- Des congés paternité, parentaux et de soins
- La reconnaissance du travail réalisé par les migrantes et une régularisation de toutes les personnes sans statut légal
- La fin des violences domestiques, du harcèlement sexuel et toutes les formes de violences à l'égard des femmes
- Des assurances sociales garantissant une véritable sécurité sociale pour les travailleuses, les chômeuses et les retraitées, ainsi que le refus de l'augmentation de l'âge de la retraite.
- Le respect de la liberté de choisir ce que les femmes veulent faire de leurs corps, ainsi que leur orientation sexuelle.

Mobilisation dans le domaine social

Des actions et mobilisations auront également lieu dans le domaine de la santé et du travail social, souvent très féminisé, pour revendiquer une meilleure reconnaissance des compétences, une réévaluation des conditions de travail et des pratiques professionnelles plus égalitaires [2]. Dans toute la Suisse des employées des crèches, des hôpitaux, d'institutions sociales et d'autres professionnelles des champs socio-sanitaires vont se mobiliser.

[1] Plus d'informations sur [le site national du 14 juin 2011](#).

[2] A la Haute Ecole de travail social et de la santé (EESP, Lausanne), une après-midi de débats et de discussion est ouverte à toutes les personnes intéressées. Programme sur [cette page de REISO](#).